



**COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 MARS 2018**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 8 MARS 2018**

L'an deux mil dix-huit

Le huit mars à vingt-et-une heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 2 mars 2018 s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Serge CASERIS, Maire.

PRÉSENTS : Serge CASERIS, Philippe DUGARD, Anne-Lise AUFFRET, Elisabeth MESSAGER, Pierre DEBUE, Marie GOURSAUD de MERLIS, Janick CHEVALIER, Marie ROUYERE, Alain BOUTIGNY, Jean-Claude GUEHENNEC, Franziska JADIN, Stéphane LEDOUX, Michel MONTFERMÉ, Olivier ROBERT, Isabelle BRARD, Martine POYER, Frédéric LUZI

formant la majorité des membres en exercice

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : Claudette DOS SANTOS donne pouvoir à Elisabeth MESSAGER, Bruno IMHOFF à Anne-Lise AUFFRET, Isabelle HATIER à Serge CASERIS, Françoise HALOT à Pierre DEBUE

ABSENTS EXCUSÉS : Laurence HAFEMEISTER, Christèle COLOMBIER, Julien AYACHE, Romain FISCHER, Monique CARUSO, Bruno DELABARRE, Paul Marie EDWARDS, Myriam IKHLEF

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Claude GUEHENNEC

Délibération n° 2018/01

Objet : ADOPTION DU PROCES – VERBAL DE LA SEANCE DU 14 DECEMBRE 2017

Sous réserve de la modification demandée par Madame AUFFRET sur son intervention,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

à l'unanimité,

ADOpte le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2017 ; sous réserve de la modification demandée par Madame AUFFRET.

Objet : DECISIONS DU MAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A REÇU compte rendu des décisions prises en application de l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibération n° 2018/02
Objet : CONFIRMATION DU NOMBRE D'ADJOINTS
ET ELECTION D'UN ADJOINT

LE CONSEIL MUNICIPAL,
à l'unanimité,
DECIDE :

- De maintenir le nombre d'adjoints au Maire à huit,
- Que les adjoints élus le 29 mars 2014 avancent d'un rang et que le nouvel adjoint prendra rang en qualité de dernier adjoint élu.

Les élections des adjoints interviennent par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que celles du maire. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions règlementaires.

Après un appel à candidature, Olivier ROBERT se porte candidat et il est procédé au déroulement du vote.

Olivier ROBERT ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés au premier tour de scrutin, a été proclamé 8ème adjoint et a été immédiatement installé.

A la suite de ces résultats, le tableau des adjoints au Maire est modifié comme suit :

1 ^{er} Adjoint au Maire	Philippe DUGARD
2 ^{ème} Adjoint au Maire	Elisabeth MESSAGER
3 ^{ème} Adjoint au Maire	Pierre DEBUE
4 ^{ème} Adjoint au Maire	Marie GOURSAUD de MERLIS
5 ^{ème} Adjoint au Maire	Janick CHEVALIER
6 ^{ème} Adjoint au Maire	Marie ROUYERE
7 ^{ème} Adjoint au Maire	Alain BOUTIGNY
8 ^{ème} Adjoint au Maire	Olivier ROBERT



Délibération n° 2018/03
Objet : CONFIRMATION DES TAUX DES INDEMNITÉS

LE CONSEIL MUNICIPAL,
à l'unanimité,

CONFIRME les taux des indemnités de fonctions allouées aux élus locaux :

TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES DE FONCTION ALLOUEES
AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE
Annexé à la délibération relative aux indemnités des élus

Détermination de l'enveloppe maximale mensuelle	Montants des indemnités brutes mensuelles votées
<u>Maire</u> 55 % de l'indice brut sommital	<u>Maire</u> 55 % de l'indice brut sommital
<u>8 Adjoints délégués</u> 8 x 22 % de l'indice brut sommital	<u>8 Adjoints délégués</u> 8 x 17,5% de l'indice brut sommital
	<u>2 Conseillers municipaux délégués</u> 2 x 17,5 % de l'indice brut sommital
Total pourcentage indice brut sommital 231 %	Total pourcentage indice brut sommital 230 %

CONFIRME que les indemnités de fonction sont payées mensuellement et revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires,

DIT que les indemnités sont versées à compter de la date d'entrée en fonction des élus (maire : date de son élection, adjoints et conseillers municipaux : date de prise d'effet des délégations),

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Délibération n° 2018/04
Objet : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018 VILLE

LE CONSEIL MUNICIPAL,
à l'unanimité,

PREND ACTE du débat sur le rapport d'orientations budgétaires Ville 2018 sur la base d'un rapport portant sur le budget de la ville.

Délibération n° 2018/05

Objet : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018 ASSAINISSEMENT

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
à l'unanimité,**

PREND ACTE du débat sur le rapport d'orientations budgétaires Assainissement 2018 sur la base d'un rapport portant sur le budget assainissement de la ville.

Délibération n° 2018/06

Objet : INDEMNITÉ REPRÉSENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
à l'unanimité,**

PROPOSE, pour l'année 2017, d'augmenter le montant de l'indemnité représentative de logement due aux instituteurs de 0,06% (taux d'augmentation des loyers communaux pour 2017).

Délibération n° 2018/07

**Objet : ADHÉSIONS PARTIELLES AU SEDIF DE
PLAINE COMMUNE ET GRAND ORLY SEINE BIEVRE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
à l'unanimité,**

SE PRONONCE favorablement pour l'adhésion au SEDIF des établissements publics territoriaux : Plaine Commune (pour les communes d'Epinaÿ-sur-Seine, La Courneuve et Saint-Ouen) et Grand Orly Seine Bièvre (Ablon-sur-Seine, Athis-Mons, Choisy-le-Roi, Juvisy-sur-Orge, L'Haÿ-les-Roses, Rungis, Thiais, Villejuif et Villeneuve-le-Roi) pour l'exercice de la compétence eau potable.

LEVÉE DE LA SEANCE à 23 H 10.

Pour extrait
En Mairie, le 13 mars 2018



Le Maire,

Serge CASERIS